

Parution dans le prochain numéro

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse à temps partiel (environ 3 périodes hebdomadaires)

auprès de l'École professionnelle technique et des métiers de Sion

Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 3 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- avoir un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école
- avoir une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation.

■ Master en langue allemande ou formation jugée équivalente ■ Expérience de l'enseignement professionnel ■ Maîtrise du vocabulaire spécifique aux branches de la technique

■ Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

Branche

- Allemand
- Enseignement principalement aux apprentis des professions techniques du dual et de l'école des métiers

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2017-2018

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'École professionnelle technique et des métiers de Sion (079 321 05 35), fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats ainsi que d'une photo et d'un extrait du casier judiciaire devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, avec mention du numéro de référence.

Délai de postulation: **12 mai 2017** / Numéro de référence: **110891**

Service des ressources humaines

Sion, le 5 mai 2017

tc/lp - DEF